

Creative Commons

Creative Commons License Deed

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 France (CC BY-NC-SA 3.0 FR)

Ceci est le résumé explicatif "lisible par les humains" du <u>Code Juridique (la version intégrale de la licence)</u>. Avertissement

Vous êtes libre de :

partager — reproduire, distribuer et communiquer l'œuvre



remixer — adapter l'œuvre

Selon les conditions suivantes :



Attribution — Vous devez attribuer l'œuvre de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous approuvent, vous ou votre utilisation de l'œuvre).

Pas d'Utilisation Commerciale — Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette œuvre à des fins commerciales.



Partage dans les Mêmes Conditions — Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette œuvre, vous n'avez le droit de distribuer votre création que sous une licence identique ou similaire à celle-ci.

comprenant bien que:

Renonciation — N'importe laquelle des conditions ci-dessus peut être <u>levée</u> si vous avez l'autorisation du titulaire de droits.

Domaine Public — Là où l'œuvre ou un quelconque de ses éléments est dans le <u>domaine public</u> selon le droit applicable, ce statut n'est en aucune façon affecté par la licence.

Autres droits — Les droits suivants ne sont en aucune manière affectés par la licence :

- Vos prérogatives issues des exceptions et limitations aux droits exclusifs ou <u>fair use</u>;
- Les <u>droits moraux</u> de l'auteur;
- Droits qu'autrui peut avoir soit sur l'œuvre elle-même soit sur la façon dont elle est utilisée, comme <u>le droit à l'image</u> ou les droits à la vie privée.
- Remarque A chaque réutilisation ou distribution de cette œuvre, vous devez faire apparaître
 clairement au public la licence selon laquelle elle est mise à disposition. La meilleure manière de
 l'indiquer est un lien vers cette page web.

Que signifie "les conditions peuvent être levées" ?

Les licences CC prévoient qu'un titulaire de droits peut vouloir lever l'application d'une condition spécifique.

1 sur 2 06/09/2013 10:18

En apprendre plus.

2 sur 2